

Depuis le 29 septembre 2005,
ARTEPRINT a obtenu la marque Imprim'vert.



Bien au-delà des exigences de la marque et de son cahier des charges, ARTEPRINT a une politique volontaire et toujours progressiste pour réduire les impacts environnementaux liés à son activité d'imprimeur.

En 2006 : Utilisation d'encre végétale pour toutes les impressions.

En 2008 : Investissement dans un bar à encre pour réduire de + de 70 % les déchets solides.

En 2010 : Depuis le 4^{ème} trimestre essais pour la mise en place de développement des plaques sans révélateur devenue opérationnelle dès le début 2011, objectif : diminuer les déchets liquides et leur traitement de plus de 50 %.

En 2011 : Investissement en septembre dans des condensateurs pour la diminution de l'énergie électrique.